
NORME INTERNATIONALE 2720

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Photographie — Posemètres photographiques pour usage général (type photoélectrique) — Base de spécification

Photography — General purpose photographic exposure meters (photoelectric type) — Guide to product specification

Première édition — 1974-08-15

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

CDU 771.376.35

Réf. N° : ISO 2720-1974 (F)

Descripteurs : photographie, matériel photographique, posemètre, étalonnage, conditions d'essai.

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme Internationale ISO 2720 a été établie par le Comité Technique ISO/TC 42, *Photographie*, et soumise aux Comités Membres en juillet 1972.

Elle a été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

| | | |
|-------------------------|----------|-----------------|
| Afrique du Sud, Rép. d' | Espagne | Royaume-Uni |
| Allemagne | France | Suisse |
| Australie | Italie | Tchécoslovaquie |
| Belgique | Japon | Thaïlande |
| Canada | Mexique | U.R.S.S. |
| Egypte, Rép. arabe d' | Roumanie | U.S.A. |

Aucun Comité Membre n'a désapprouvé le document.

SOMMAIRE

| | Page |
|---|------|
| 0 Introduction | 1 |
| 1 Objet et domaine d'application | 1 |
| 2 Références | 1 |
| 3 Spécifications générales | 1 |
| 4 Spécifications relatives aux posemètres à lumière réfléchie | 4 |
| 5 Spécifications relatives aux posemètres à lumière incidente | 5 |
| 6 Nomenclature, formules d'étalonnage et constantes d'étalonnage | 6 |

Sample Document
get full document from standards.iteh.ai

Page blanche

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

Photographie — Posemètres photographiques pour usage général (type photoélectrique) — Base de spécification

0 INTRODUCTION

La présente Norme Internationale a été préparée afin d'offrir des informations en vue de la mise au point, de la fabrication et des essais de posemètres photoélectriques. Elle ne s'applique pas à la commande automatique ou semi-automatique de la lamination dans les appareils.

On définit la lamination comme le produit de la durée d'exposition par l'éclairement de l'image. On obtient la lamination correcte en agissant sur la durée d'exposition effective et sur l'ouverture relative de l'objectif; cette lamination dépend de la sensibilité de la couche utilisée et de l'éclairement de celle-ci. Afin de déterminer la lamination nécessaire, on mesure la luminance d'un sujet donné ou l'éclairement incident au moyen d'un posemètre, et on utilise le système de calcul pour mettre en relation l'indication du posemètre avec les réglages de lamination de l'appareil, pour l'émulsion utilisée.

Les posemètres sont étalonnés par rapport à un sujet normalisé; pour les posemètres à lumière réfléchie, il s'agit d'une aire de luminance uniforme connue, qui couvre complètement le champ du posemètre; pour les posemètres à lumière incidente, il s'agit d'une source ponctuelle d'intensité lumineuse connue, placée sur l'axe du posemètre.

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale fixe les niveaux d'étalonnage et les conditions d'essai des posemètres photoélectriques pour usage général, qui mesurent la lumière réfléchie ou la lumière incidente ou les deux, et déterminent la lamination pour les usages photographiques.

Elle s'applique aux posemètres comportant un élément sensible à la lumière, un instrument indicateur électrique étalonné en unités de luminance, d'éclairement ou de quelque autre grandeur liée à la lamination, un système directionnel et un calculateur pour relier les indications du posemètre aux réglages de lamination de l'appareil photographique, compte tenu de la sensibilité de la pellicule utilisée.

Elle ne spécifie pas la qualité de l'instrument.

2 RÉFÉRENCES

Publication CEI 68-2-6, *Essais fondamentaux climatiques et de robustesse mécanique — Essai Fc : Vibrations.*

Publication CEI 68-2-27, *Essais fondamentaux climatiques et de robustesse mécanique — Essai Ea : Chocs.*

3 SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES

3.1 Grandeurs inscrites sur l'appareil et sur le calculateur

3.1.1 Nomenclature

L'inscription des paramètres de lamination sur le calculateur ou le cadran de l'instrument doit être compatible avec les symboles, abréviations et relations indiqués au chapitre 6.

3.1.2 Échelle d'ouverture relative

Les ouvertures relatives doivent être choisies dans la série donnée dans le tableau 2. Le symbole à utiliser pour repérer l'ouverture relative peut être : $1:A$, $f:A$, f/A , $f \cdot A$, A étant l'indice d'ouverture.

On peut utiliser des divisions intermédiaires et les numéroter.

3.1.3 Échelle de durée d'exposition effective (vitesse d'obturateur)

Les valeurs de durée d'exposition effective, portées sur l'instrument, doivent être choisies dans la série donnée dans le tableau 2.

On peut utiliser des divisions intermédiaires et les numéroter.

3.1.4 Marquage de la sensibilité

Le marquage doit comporter la sensibilité logarithmique ou la sensibilité arithmétique ou les deux (S^0 et S respectivement) choisies dans les séries de sensibilités de film données au tableau 2. Ces sensibilités de film peuvent être données comme sensibilités ISO si elles sont compatibles avec les projets ou Normes Internationales ISO.

3.1.5 Échelle de lamination

Les valeurs de lamination, lorsqu'on les indique, forment une suite numérique déterminée par les équations données au chapitre 6, pour toutes combinaisons de l'ouverture relative et de la durée d'exposition effective. La variation d'une unité de lamination E_v sur le cadran de l'appareil entraîne une multiplication par 2 de la lamination. Cette unité est appelée un ÉCHELON.